



# Assemblée générale du Syndicat des Producteurs à la Ferme de Foie Gras du Gers

Cette année, invité par Plainmont Producteurs, le Syndicat des Producteurs à la Ferme du Gers a organisé son assemblée générale le 16 juin dernier au Monastère de Saint Mont. L'occasion de retracer l'activité du groupement mais aussi de découvrir un patrimoine architectural d'exception, et un regard croisé sur la production viticole du département grâce à la visite de la cave et à une dégustation.

Les années 2016 et 2017 sont difficiles à traverser pour l'ensemble des producteurs de foie gras. Le président Christophe ROUX a profité de l'occasion pour retracer l'historique des deux vagues successives d'influenza aviaire, et alerter les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales présents sur les difficultés rencontrées.

**Un premier virus H5N1 :** notre filière a vécu un vide sanitaire, des arrêtés au mois de février 2016 définitenant les conditions de reprise de l'activité et les mesures de biosécurité, des formations, des investissements sur les exploitations pour s'adapter,... Les indemnisations des pertes ont été négociées, avec des barèmes adaptés pour la filière courte. En date de l'assemblée générale, malgré les différentes annonces du Ministre, le versement du soldé n'est toujours pas arrivé, et les trésoreries sont à bout de souffle.

**Un deuxième virus H5N8,** autrement plus virulent, entraînant une très forte mortalité sur les animaux, apparaît dès novembre 2016. Des mesures d'abattage préventif sont mises en place, autour des foyers

dans un premier temps, puis plus largement pour stopper la propagation. Certains adhérents sont alors touchés directement ou indirectement par le virus, entraînant un arrêt de production.

Des mesures de solidarités, notamment par de la planification collective, sont alors proposées aux adhérents le souhaitant, afin de maintenir un minimum de production, indispensable à la survie de certaines exploitations.

Cette année encore, les professionnels doivent faire face à un vide sanitaire jusqu'au 29 mai, sur la partie Ouest du département. Aujourd'hui en cours de redémarrage, toutes les règles de production ne sont toujours pas définies, et sont en attente de clarification. Il est déjà certain que les producteurs devront déclarer toutes les mises en place d'animaux auprès de l'administration, faire des analyses dont le coût est insupportable, pour être ensuite contrôlés pour valider un plan de Biosécurité qui doit être opérationnel sur le terrain. Sans parler du transport ou seuls les professionnels pourront se mettre aux normes.

Enfin, la question de la claustration obligatoire des animaux reste

également un sujet sensible, entraînant des interprétations diverses.

Les professionnels du Gers, aux côtés de la Chambre d'Agriculture et du CIFOG sont encore aujourd'hui fortement mobilisés pour proposer des solutions adaptées. L'objectif commun est bien de sécuriser au maximum la prochaine saison de production : **la filière ne peut pas revivre un tel épisode et ne doit prendre aucun risque.**

L'état avec le concours de l'Europe a mis en place un système d'indemnisation pour les foyers, les abattages préventifs et la non production. Mais les retards de paiement ont mis tous les éleveurs dans des situations très difficile, déjà moralement, mais surtout financièrement. Après plusieurs revendications auprès des services de l'Etat, les versements commencent à peine à arriver maintenant.

Il a été rappelé que la rentabilité des exploitations est parfois mise à mal par les différents investissements liés à notre activité et dernièrement des aménagements liés à la Biosécurité. Il est important de maîtriser ses coûts de production, et de poursuivre le travail collectif engagé depuis 3 ans maintenant sur cette thématique.

Il faut d'ores et déjà anticiper pour la prochaine saison festive des augmentations de prix de vente, mais aussi s'organiser et communiquer car il faudra reconquérir des clients ou de nouveaux marchés pour rebondir après cette crise.

**Les valeurs du groupe ont été mises en avant et cette année encore plus que les précédentes, il est primordial de rappeler notre identité : des agriculteurs, fermiers, avec des valeurs d'entraide et d'échange, se distinguant par la qualité de nos produits et notre savoir-faire.**

